

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du**  
**08 septembre 2009.**

1°) Par cinq voix « contre », et dix-sept voix « pour », le Conseil Municipal décide d'adopter le projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2015 de l'agglomération havraise - lequel « doit permettre de répondre aux besoins en logements de la population et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes et entre les quartiers d'une même commune » - sous réserve de la remarque suivante : il est souhaitable que les Fontainais soient prioritaires pour l'accession à la propriété des futurs logements sociaux.

2°) À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Jean-Louis MAURICE à signer conjointement avec le représentant de la société EGIS AMENAGEMENT, l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme voirie 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.